

Fin 2019 en images



Carnet pratique

Mairie

01 69 23 11 11 lundi, mardi, jeudi et vendredi 8 h 45 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h, mercredi et samedi 9 h - 12 h

Halte-garderie
01 69 23 11 22
lundi, mardi,
jeudi et vendredi
8 h 30 - 18 h 30
hors vacances scolaires

Accueil de loisirs 01 64 57 57 45

Agence postale
01 64 57 57 15
lundi, mardi,
jeudi et vendredi
8 h 45 - 10 h 15 et
16 h 45 - 18 h
samedi 9 h 30 - 12 h
(fermée le mercredi)

Médiathèque

01 69 23 11 23 mardi 16 h 30 - 17 h 30 mercredi 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 30 samedi 9 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 16 h

A.S.A.M.D.T.A.

Association de Soins, d'Aides Ménagères à Domicile et de Transport Accompagné 01 64 57 77 61

Maison des solidarités PMI et Assistantes sociales Mennecy 01 69 90 64 80

CLIC Orgessonne

Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie Arpajon 01 64 90 61 84

> Parc Naturel du Gâtinais

PNR Milly la fôret 01 64 98 73 93

Communauté de communes du Val d'Essonne

CCVE Ballancourt-sur-Ess. 01 64 93 21 20

Numéro d'urgence 18 ou 112

cerny.fr

@mairiedecerny



Etat civil

Bienvenue!

Lewis Capello né le 12 octobre à Arpajon Prisca Saraiva née le 23 octobre à Arpajon Francesca Rizzo née le 30 octobre à Corbeil-Essonnes



Benjamin Bento Fernandes né le 30 octobre à Corbeil-Essonnes Raphael Bento Fernandes né le 30 octobre à Corbeil-Essonnes Melvin Têtu né le 31 octobre à Corbeil-Essonnes

Louison Caradeuc Vreuille née le 16 novembre à Etampes Augustin Gach Laugerette né le 25 novembre à Corbeil-Essonnes

Ils nous ont quittés

Cyril Medard, le 2 octobre à Béziers
Pascal Mouillebeau, le 11 octobre à La Roche-sur-Yon
Monique Dyonne veuve Ferré, le 17 octobre à Cerny
Michel Riesenmey, le 20 octobre à Fontenay-les-Briis
Jean Bryon, le 22 octobre à Cerny
Mauricette Robert veuve Mouche, le 29 octobre à Cha



Mauricette Robert veuve Mouche, le 29 octobre à Champcueil

Les colis de Noël des personnes de plus de 70 ans sont à retirer en mairie. Pour être bénéficiaire, il est nécessaire de s'inscrire en mairie.

Rappel des fermetures :

- Mairie le 24 et 31 décembre,
- Service urbanisme du 24 décembre au 5 janvier,

- Agence postale du lundi 23 décembre au samedi 4 janvier.

Information générale

Le premier mercredi de janvier 2020 est un jour férié. La préfecture a décidé de procéder au report de l'essai mensuel des sirènes d'alerte au mercredi 8 janvier.

Médiathèque

L'équipe d'animation de la médiathèque vous invite le samedi 18 janvier pour sa 3e édition de la Nuit de Lecture, à partir de 18 h pour l'heure du conte avec les enfants et à partir de 19 h pour des rencontres littéraires.



La Communauté des dés donne rendez-vous aux enfants et à leurs accompagnateurs mercredi 8 janvier de 10 h à 11 h à la médiathèque pour partager des jeux de société.

Allan 06 83 27 95 19

Urbanisme

Dossiers accordés aux mois d'octobre et de novembre

DP 19 100 59 : 13 rue de la Bonde – Remplacement de clôture

DP 19 100 62 : 40 clos du Moulin - Remplacement de clôture

DP 19 100 63 : chemin Sollier – Installation d'une clôture

DP 19 100 64 : 13 rue de la Bonde – Pose de panneaux photovoltaïques DP 19 100 65 : 25 rue du Verger – Remplacement du portail et du portillon

DP 19 100 71 : chemin de Farcheville - Division foncière

PC 19 100 02 : rue de Longueville - Construction de 44 logements

PC 19 100 12: 6 chemin du Pressoir - Construction d'une maison individuelle

PD 19 100 03 : 6/8 rue Robert-Canivet – Démolition d'un bâtiment PD 19 100 04 : 10 rue des Deux-communes – Démolition d'un chalet

Permanences des notaires

Le calendrier des consultations juridiques gratuites assurées par les notaires de l'Essonne est consultable en mairie et sur le site chambre-essonne.notaires.fr

Mairie Informations

Listes électorales



Remise des médailles du travail par Mme le Maire.
Une dizaine de diplômés dont trois agents communaux à l'honneur.
Félicitations

Depuis le 1^{er} janvier 2019, date d'entrée en vigueur du Répertoire Electoral Unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales toute l'année.

Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du **7 février**. Les élections sont prévues les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Connaître son inscription en ligne:

Le site <u>service-public.fr</u> permet à tout électeur de vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales d'une commune : il suffit de renseigner son identité, sa commune, son sexe et sa date de naissance. Si l'électeur est bien inscrit, le site lui renvoie le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.

Jeunesse: un rendez-vous attendu!

Durant les vacances d'automne, un accueil s'est ouvert aux jeunes Cernois âgés de 11 à 17 ans à l'école Les Hélices Vertes.

Ils ont été ravis des jeux, réflexions, créations et de la touche de sport qui leur ont été proposés.

Ils sont tous invités à venir découvrir cet espace qui leur est réservé pendant les prochaines vacances scolaires!

Pour la 4^e fois, huit jeunes Cernois ont participé à l'entretien de la commune. Equipés de l'outillage nécessaire, ils sont intervenus au niveau du parc de la mairie :

entretien des berges de la mare, tonte et

débroussaillage de l'espace boisé, rebouchage des trous et dégagement de la vue.

La municipalité les félicite pour leur investissement et leurs actions, valorisés par quelques chèques-cadeaux.

Un nouveau chantier SIARCE est prévu du 27 au 31 juillet. Anticipez dès maintenant votre inscription.

Informations:

frederic.goncalves@cerny.fr ou 01 69 23 11 29



des moments innovants au mois de décembre



Une belle action intergénérationnelle s'est déroulée entre l'association « La Caravane du Partage » et les enfants de l'accueil de loisirs autour d'un concours gastronomique. Les enfants de l'accueil de loisirs ont bénéficié d'une sensibilisation aux gestes de premiers secours par un pompier cernois.

Conseil Municipal de Jeunes

Cela fait près d'un an que le CMJ a été élu et installé. Les premiers projets commencent à voir le jour. Après

beaucoup de travail, chaque commission finalise ses actions. La commission loisirs a déjà proposé en décembre une soirée

« Contes pour Noël » qui a ravi les petits et les grands. Une quarantaine de personnes y a participé.

Les jeunes élus comptent bien continuer sur leur lancée.

La prochaine soirée s'adresse aux 4 – 18 ans : « Jeux en délire » (jeux de société et jeux vidéo adaptés), elle est prévue le samedi 25 janvier à la salle Auguste-Delaporte.

Venez participer à ces actions mais surtout venez les faire vivre !

Informations et inscriptions : cmi@cernv.fr ou 01 69 23 11 29



Mairie / Associations

Droit de réponse à la tribune Cerny Autrement du n°350

« La directrice de la publication et les responsables de la rédaction ont décidé la non Parution de l'article proposé par un élu de la majorité considérant son contenu non conforme

Environnement

Le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français organise en partenariat Ⅰ avec la municipalité deux stages aux dates suivantes :

- le 1er février : taille des arbres fruitiers,
- le 7 mars : taille de la vigne.

Ces stages se dérouleront en mairie avec travaux pratiques sur les fruitiers et les vignes du parc de la mairie.

Inscription auprès du PNR au 01 64 98 73 93 I

Concours des maisons illuminées et décorées

Le jury de la commission environnement parcourra le village pendant la période des fêtes pour y découvrir les jardins et maisons illuminés et décorés.



L'équipe de la Maison Part'Âges vous souhaite excellente année 2020 pleine d'échanges, de découvertes et bien sûr de bonheurs, petits et grands.

Familles de Cerny, venez vivre des moments magiques lors d'ateliers parents/enfants. Parents, venez partager vos expériences lors de cafés et conférences-débats animés par des professionnels de la santé éducative. Pour consulter notre programme et pour plus de renseignements :

www.lamaisondespartages.fr



Un projet citoyen, est-ce possible?

Nous avons eu l'occasion de proposer, dénoncer, ..., sur cet espace (limité) d'expression, et pour ce mois-ci, vous voudrions vous soumettre un extrait de constitution municipale* adoptée dans une commune pas si éloignée de

« Cette constitution municipale est un outil méthodologique pour l'organisation de la vie démocratique de la commune. Si chacun est libre de ses opinions, nous affirmons notre indépendance collective vis à vis des structures partisanes et manifestons notre capacité à nous rassembler derrière des projets.

La constitution municipale précise le rapport moral entre les élus et les citoyens, autour d'outils de co-construction, avec une méthodologie participative continue lors du mandat, au-delà des projets proposés lors de l'élection municipale. Ce texte, s'il n'a pas valeur de loi aux yeux de l'État, nous engage localement à impliquer les citoyens dans les projets et les décisions de la commune.

Toute décision du Conseil municipal sera prise conformément à la loi, mais nous sommes souverains pour les modalités selon lesquelles, dans le cadre d'un processus en amont, nous partageons les options et les projets avec nos concitoyens.

Autrement dit, si nous nous inscrivons dans une démocratie représentative, nous ne saurions concevoir que le pouvoir délégué s'exerce sans la participation des citoyens. Ainsi, cette constitution municipale précise l'organisation de la démocratie locale et, à travers elle, comment enrichir les processus de décision. [...]

II. Les processus de décision

De la même façon qu'en termes d'organisation, l'intensité et la diversité des actions et domaines couverts par la commune ne permettent pas d'exhaustivité et laissent également une part d'adaptation et de souplesse au Conseil municipal dans la gestion des affaires communales. Pour autant, des processus de décision identifiés et listés ci-dessous nous engagent dans le cadre de cette Constitution municipale. a) Grands projets

Engageant une dépense supérieure à 200 000 € et créant un ou plusieurs nouveaux équipements publics collectifs, le Conseil municipal doit s'appuyer sur une commission extra-municipale ou tout au moins sur un comité consultatif existant, garantissant dans l'un et l'autre cas la possibilité pour tout citoyen d'y participer.

Le Conseil municipal y invitera les citoyens et spécifiquement parmi eux les structures et personnes plus directement concernées. Les travaux portent sur l'utilité du projet et son enrichissement au regard de l'estimation des besoins correspondants et des bénéfices recherchés pour le plus grand nombre.

b) L'initiative citoyenne

La commune facilite l'expression des propositions des citoyens dans les comités consultatifs et les processus de concertation. Un groupe ou un comité peuvent également être créés par le Conseil municipal [...]»

*Extrait de la constitution municipale de la commune des Molières (lien sur notre site)

Et si c'était notre première exigence pour les prochaines élections! Pour cela, il faut aussi des Cernois(ses) qui s'engagent autour d'un projet citoyen.

Toute l'équipe de Cerny Autrement vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

http://cerny-autrement.fr/

@CernyAutrement

NDRP: la mairie laisse le droit d'expression s'exercer, mais les propos ci-dessus n'engagent en rien la responsabilité du directeur ou des responsables de publication.

Associations

La Communauté des dés

Quatre cent cinquante visiteurs sont venus fêter Halloween au village horrifiant créé par « La Communauté des dés ». De nombreux bénévoles ont soutenu les organisateurs pour cette 5º édition, nous les remercions chaleureusement. Ensemble, nous avons donc réussi à enchanter les enfants, les ados et les adultes avec des jeux de kermesse de méchants, une pièce terrifiante habitée par un farfadet etc... La réussite de cette fête va permettre à la Communauté des dés de faire des dons au centre de rééducation de Neuf-Moutiers-en-Brie (traumatismes neurologiques chez l'enfant et l'adolescent), ainsi qu'à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers. Mais aussi, cela va nous permettre d'acheter de nouveaux jeux que vous pourrez essayer à la médiathèque un mercredi par mois, en vous inscrivant au prêt de jeux ou au dimanche en famille et les

18 et 19 janvier au 5e festival du jeu au complexe sportif.

La joie et les bons retours des visiteurs nous donnent à tous l'énergie pour recommencer. Si vous avez envie de penser, créer, discuter autour de cette fête : devenez bénévole! Les échanges sont très enrichissants autour de la création de cette fête diabolique, on se remue les méninges pour créer la fête la plus terrifiante. Pour que cette fête perdure, nous avons besoin de vous. Visiteurs et bénévoles, venez-vous amuser avec nous le 1^{er} novembre prochain. Informations : lacommunautedesdes@jimdo.com et 06 83 27 95 19



KIMAMILA ...

Les enfants l'aimaient bien avec sa bonne grosse tête de Shrek. C'est même l'un d'eux qui lui a donné son nom : « Qui l'a mis là ? », devenu « Kimamila » par tous ceux qui le côtoyaient avec affection, en passant devant plusieurs fois par jour.

C'était un petit dragon, inoffensif.

Pas inquiétant pour deux sous ; il faisait partie du paysage

depuis le festival d'Au Sud du Nord 2012. Il n'a craché du feu que le temps d'un week-end. Celui où des jeunes et des vieux, des femmes et des hommes, s'étaient groupés et relayés jour et nuit pour cuire cette drôle de bête par l'intérieur. Une expérience originale et peu pratiquée en sculpture. L'argile n'est pas mise dans un four mais sert de four pour cuire l'exosquelette.

Une quinzaine de personnes qui ne se connaissaient pas avant, qui n'avaient parfois jamais pratiqué le modelage, s'étaient donné la main pour en construire la structure.

Quelques discussions sympas pour savoir quelle bêbête on allait faire. Construire des maquettes. Fabriquer pendant 3 semaines les « briques » d'argile qui allaient composer notre dragon. Modeler la tête, les mains, le serpent, le tatou et les autres petites bestioles qui s'abritaient sur sa carapace. Se réunir quelques soirées pour assembler tout ça. Trouver et couper le bois pour alimenter le brasier interne. Et enfin participer à ce weekend où le petit dragon a enfin craché du feu comme dans nos rêves de gosses.

De l'avis de tous, ce fut une belle aventure.

Comme les enfants qui passent devant et s'en attristent, nous avons découvert cette semaine Kimamila par terre, en morceaux. Nous espérons au moins que vous vous êtes amusés à le détruire autant que nous à le bâtir même si, heureusement pour vous, ça vous a pris moins de temps.

Vandalisme diront certains, bêtise diront d'autres. En tout cas, quand vous verrez un pitchoun avec un dragon en peluche dans les bras, ayez une pensée, même fugitive, pour celui que vous avez soustrait aux yeux des

grands et des petits enfants.

L'atelier sculpture d'Au Sud du Nord

VANA PRODUCTION









Twilight Fascination

Dimanche 26 Janvier 15h30



au théatre Thoris Production

Alliance entre la projection de vos classiques et les talents de VANA Production (arts de la scène : cirque, danse, théâtre...)

> Un ciné-vivant programmé tous les mois Le programme de la saison est disponible sur le site <u>vanaproduction.com</u>

Un grand succès pour le troisième ciné-vivant proposé par la troupe Vana Production au théâtre Thoris Production le dimanche après-midi, après le romantisme du film Ghost au mois d'octobre, place au rythme, aux couleurs et au dynamisme en novembre avec le film Grease. Puis ce fut un triomphe en décembre avec les acrobaties et les combats sur le film Assassins Creed.

Programme disponible sur thorisproduction.com

Associations Informations



La sentinelle cernoise

« La directrice de la publication et les responsables de la rédaction ont décidé la non parution de l'article proposé par revacuon un decide la non pardium de l'article propose par cette association considérant son contenu non conforme à la réserve nécessaire durant une période pré-électorale.



Retrouvez les autres animations de janvier sur le site www.leptitcerny.fr

Y agenda Mercredi 8, salle polyvalente, 12 h Repas mensuel des anciens - Municipalité Jeudi 9, salle Auguste-Delaporte, 15 h 30 à 19 h 30 Collecte de sang – Association pour le don de sang bénévole Samedi 18, médiathèque, 18 h Nuit de la lecture - Municipalité et les 3C Samedi 18 et dimanche 19, complexe sportif, journée Festival jeux - Communauté des dés Samedi 25, école élémentaire, 15 h L'arbre des enfants - Les 3C et municipalité Samedi 25, salle Auguste-Delaporte, 18 h Jeux en délire - Conseil municipal jeunes

Collecte des déchets verts: le lundi 13 au matin

Pour information comme chaque année, les sapins de Noël non floqués seront collectés avec les déchets végétaux et les floqués avec les ordures ménagères.



Le calendrier de collecte 2020 est en cours de distribution. Il est téléchargeable sur le site de la CCVE / rubriaue publications.

Directeur de la publication : Marie-Claire Chambaret - Responsables de la rédaction : Gérard Launay, Sylvie Barberi. Equipe de rédaction : Alain Prat, Ramzi Rouissi, Monette Roussel, Pierrette Vervaët.

Tirage: 1500 exemplaires - Reproduction interdite sans notre autorisation.

Imprimé par ID1'prim & Marceau sur papier recyclé - Distribué par Daniel BOURGET